

Bienvenue

à la POLYCLINIQUE DU PARC



MON PASSEPORT AMBULATOIRE

Mon praticien :

N° tel secrétariat praticien :

Date et heure de **vosre** INTERVENTION :

Date **consultation d'ANESTHESIE** :

pour prise du RDV, appelez le 02 41 63 46 29

Vous serez contacté(e) la veille de votre intervention pour confirmer l'horaire de votre entrée et vous communiquer les dernières consignes préopératoires.

En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter au **02 41 63 42 67**.

Prévenir le **Service AMBULATOIRE** au **02 41 63 46 19** (si fièvre ou autres symptômes la veille ou le matin de l'intervention)

DOCUMENT A LIRE ATTENTIVEMENT ET A COMPLETER

A conserver et à présenter à chaque rendez-vous

Le non respect des consignes peut entrainer l'annulation de votre admission



Préparez votre venue

Plusieurs jours avant votre intervention



Procéder à votre demande de préadmission au plus tard 72h avant votre intervention. Plusieurs possibilités :

- directement au bureau des préadmissions de la Polyclinique
- par e-mail à l'adresse : ppc.guichet@vivalto-sante.com
- par voie postale à l'adresse : Polyclinique du Parc
Avenue des Sables - CS 60908 - 49309 CHOLET cedex
- via le formulaire sur : www.polyclinique-du-parc.net/préadmission en ligne

Pour cela, il sera nécessaire d'avoir :

- votre carte vitale,
- votre carte d'identité ou votre passeport et le livret de famille pour les mineurs,
- votre carte et/ou votre prise en charge mutuelle,
- le volet "accident de travail" en cas d'accident de travail,
- la carte européenne pour les ressortissants étrangers de la communauté européenne



A LIRE, A COMPLETER et A RAPPORTER POUR L'INTERVENTION

- Consentement éclairé (à lire et signer et à remettre à l'infirmière du service),
- Autorisation d'opérer pour les mineurs et les majeurs protégés (à signer par les 2 parents ou le tuteur légal),
- Fiche de désignation de la personne de confiance (à compléter),
- Fiche des directives anticipées (à compléter),
- Questionnaire et consentement d'anesthésie (feuille jaune à remplir et signer),
- Ordonnances éventuelles (biologie, antiseptiques,...),
- Vos prothèses auditives.

La veille de votre hospitalisation

Bien respecter les consignes données lors de la consultation anesthésie

CONFIRMATION par  et/ou par 

Pour une bonne organisation de votre prise en charge, et limiter le temps d'attente, vous recevrez, la veille de votre hospitalisation, par SMS ou mail, la confirmation de votre heure d'hospitalisation.

C'est l'horaire qui doit être pris en compte pour votre arrivée.

Rappel des consignes



**Ne pas fumer
Ne pas vapoter**
12h avant une chirurgie programmée



**Boire des liquides clairs
jusqu'à 2 h** avant la chirurgie
(eau, jus de fruits sans pulpe, thé ou café)



Manger jusqu'à 6 h
avant une chirurgie programmée

À FAIRE À DOMICILE

La dépilation

(cf feuille de conseils de dépilation)

Ne la réaliser que si celle-ci vous a été prescrite par votre chirurgien et sur la zone décrite par celui-ci. Si tel est le cas : utilisez de la crème dépilatoire.

L'utilisation d'un rasoir est à proscrire car il favorise les infections.

Maquillage/vernis à ongles/bijoux

• le **maquillage**, le **vernis** (semi- permanent également) sur les mains et pieds **sont INTERDITS** ainsi que les faux-ongles.

• les **bijoux** (alliance comprise) et **piercings** doivent être **TOUS retirés**.



La douche pré-opératoire à faire la VEILLE et le MATIN de l'intervention

- Utiliser un **savon antiseptique** (Bétadine, Hibiscrub) prescrit par votre chirurgien.
- Réaliser **une douche la veille au soir** en insistant sur le cou, les aisselles, les espaces interdigitaux, les ongles, les parties ano-génitales.
- Renouveler **une douche le matin de l'intervention** mais SANS mouiller les cheveux.
- Utiliser une **serviette propre** et revêtir **des sous-vêtements et vêtements propres**.

Le non respect des consignes peut entraîner l'annulation de votre admission.



VIVALTO
SANTĒ

Les étapes de votre séjour en AMBULATOIRE



Présentez-vous directement à l'heure convenue
à l'**ACCUEIL PRINCIPAL** de la POLYCLINIQUE.

L'hôtesse vous remettra un coupon mentionnant **votre N° de chambre**

- vous monterez au service AMBULATOIRE au 1er étage (suivez trait bleu au sol)
- et déposerez le bon d'admission dans la boîte pour prévenir de votre arrivée.



1

Arrivée dans le service

- Prise en charge par l'équipe soignante
- Installation soit en chambre soit dans un espace partagé



2

Installation

- Préparation à la chirurgie
- Vérification de votre identité, de votre acte opératoire et du respect des consignes préopératoires

3

Bloc opératoire

- Transfert au bloc par un brancardier A PIED ou en FAUTEUIL ROULANT
- Accueil par l'équipe du bloc et installation en salle d'opération



4

SSPI (salle de surveillance post interventionnelle)

- Après votre intervention, vous serez pris en charge en SSPI, sauf si vous avez bénéficié d'une anesthésie locale
- Pendant quelques heures : évaluation du réveil et de la douleur

5

Retour en service

- Poursuite de la surveillance post-opératoire
- Collation dès que possible
- mise en route des traitements prescrits



6

Sortie

- Après autorisation médicale, **PASSEZ** au BUREAU DES SORTIES du service Ambulatoire
 - Remise du bulletin de sortie/lettre de liaison,
 - Remise des consignes/précautions post-opératoires
- et si besoin : une ordonnance, un arrêt de travail, un rendez-vous de consultation, un bon de transport.



Si votre état de santé le nécessite, et seulement sur prescription médicale, une hospitalisation pour la nuit pourra être prévue.

MON MEMO



Cochez les actions réalisées,
signez les documents mentionnés ci-dessous
et rapportez-les avec votre passeport ambulatoire

APRES LA CONSULTATION AVEC LE CHIRURGIEN

- Prendre le rendez-vous anesthésie
- Acheter les produits pour la préparation préopératoire (si nécessaire)
- Réaliser les examens complémentaires si prescrits
- Demander un document d'accord de prise en charge à votre mutuelle
- Procéder à votre demande de préadmission au plus tard 72h avant votre intervention

LE JOUR DE LA CONSULTATION D'ANESTHESIE

- Remplir et signer le questionnaire d'anesthésie
- Apporter les ordonnances des traitements en cours

COMMENT TRANSMETTRE SON DOSSIER DE PREADMISSION au plus tard 72h avant l'intervention ?



Plusieurs possibilités :

- Directement aux préadmissions de la Polyclinique**
- par e-mail à l'adresse** : ppc.guichet@vivalto-sante.com
- par voie postale à l'adresse** : Polyclinique du Parc - Avenue des Sables - CS 60908 - 49309 CHOLET cedex
- via le formulaire sur** : www.polyclinique-du-parc.net/preadmission en ligne



LA VEILLE

- Douché
- Epilé
- Traitement
(selon les consignes de l'anesthésiste)

Prévenir le Service AMBULATOIRE

au **02 41 63 46 19**

(si fièvre ou autres symptômes
la veille ou le matin de l'intervention)



LE JOUR DE L'INTERVENTION

- Douché
- A jeun (6h avant la convocation)
- Traitement personnel sauf interdiction du chirurgien/ anesthésiste
- Prothèses auditives

LISTE DES DOCUMENTS A APPORTER LE JOUR J

- Autorisation d'opérer signée
- Pièce d'identité
- Carte Vitale
- Carte de régime complémentaire (mutuelle...)
- Accord de prise en charge délivrée par votre mutuelle
- Toute autre pièce justificative (CMU, accident de travail-maladie professionnelle..) et fiche de liaison pour les personnes venant d'un EHPAD
- Ordonnance(s) des traitements en cours
- Carte de groupe sanguin, si vous en possédez une
- Radiographies, résultats d'examens demandés par votre praticien
- Consentement éclairé
- Fiche désignation de la personne de confiance
- Fiche des directives anticipées
- Questionnaire et consentement d'anesthésie

Votre retour au domicile

Organisez votre sortie...

Vous ne pouvez pas sortir seul du service AMBULATOIRE.

Prévoyez un mode de transport pour votre retour (un proche, un ami ou un taxi...)

Le soir et la nuit après votre intervention

Vous vous engagez à :

- Ne conduire aucun véhicule,
- Regagner votre domicile avec une personne accompagnante,
- S'assurer de la présence d'une personne valide auprès de vous dans les heures qui suivent votre sortie sauf indication contraire du médecin,
- Ne prendre qu'un repas léger sans boisson alcoolisée,
- Ne pas prendre de décision importante.



Si un problème survient après votre retour,
n'hésitez pas à contacter le

02 41 63 42 67

Le Lendemain de l'intervention

Vous serez contacté(e) par téléphone par l'équipe soignante pour s'assurer du bon déroulement des suites opératoires.

Pour les chirurgies du vendredi, cet appel est reporté au lundi.

N'hésitez pas à transmettre à votre interlocuteur vos remarques et interrogations.

Les questions suivantes vous seront posées :

- Comment s'est passée votre première nuit ?
- Avez-vous ressenti des douleurs ?
- Avez-vous pris les médicaments prescrits ?
- Avez-vous eu des nausées, vomissements ?
- Avez-vous eu des saignements ?
- Quel est l'état du pansement ?
- Avez-vous eu de la fièvre ?





Polyclinique du Parc
Cholet

Avenue des Sables - CS 60908
49309 CHOLET CEDEX

02 41 63 42 00

ppc.contact@vivalto-sante.com

www.polyclinique-du-parc.net